



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget de l'État

Question écrite n° 39415

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 30 mai 2013 portant sur le recensement et la comptabilisation des engagements hors bilan de l'État. Ce rapport préconise d'accompagner les lois de finances initiales d'une description synthétique du stock des encours de garanties comprenant, lorsque c'est nécessaire, la mention des risques qui s'y attachent. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Texte de la réponse

Le Parlement dispose dans le compte général de l'Etat (CGE), annexé au projet de loi de règlement, d'un document complet comportant la liste des encours de garantie, la base juridique de ces garanties ainsi que le montant de leur assiette de principal. Par ailleurs, le projet annuel de performance (PAP) du programme 114 « Appels en garantie de l'Etat » de la mission « Engagements financiers de l'Etat » fournit une information synthétique sur la base des éléments figurant dans l'annexe du CGE et détaille l'ensemble des risques encourus. Enfin, pour certaines garanties spécifiques, la représentation nationale dispose de rapports ad hoc. Le Gouvernement peut renforcer le coté descriptif du PAP du programme 114 mais le risque de doublonnage avec le CGE peut être important.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39415

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10451

Réponse publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2798